

## INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Circonscription de PAIMPOL

17 rue Beauport - Kéridy  
22500 PAIMPOL

Date : 7/02/2023

Durée : 2h

Présidence assurée par : Mme Ravily et Mme Frey.

Étaient présent(e)s :

	KERFOT	YVIAS
<b>Enseignants</b>	Mme RAVILY	Mme FREY
<b>Parents</b>	Mme COLIN	Mme LE GUILLLY Mme LE ROY Mme LE SAUX
<b>Mairies</b>	Mme SAMSON-RAOUL Mme CLECH	Mme LE GRAËT Mme DELHOMEZ
<b>Excusées</b>	Mme MENAGER , Mme LESTURGEON, Mme BEAUME, Mme MELIKIAN, Mme GERARD	Mme Mme COUDURIER, Mme ROUXEL

## I – Effectifs prévisionnels et organisation pédagogique

20 élèves partent au collège.

TPS : 4	GS : 15	CE2 : 10
PS : 14	CP : 17	CM1 : 19
MS : 15	CE1 : 12 ( 6 / 6)	CM2 : 13
Yvias : 71 élèves (pas de changement par rapport à 2022-2023)		Kerfot : 48 élèves (- 3 par rapport à 2022-2023)
RPI : 119 élèves (- 3 par rapport à 2022-2023) (71 élèves à Yvias / 51 à Kerfot en 2022-2023)		

Au regard de ces effectifs et sous réserve de leurs modifications, on peut imaginer aujourd'hui que :

- des CE1 seront scolarisés à Kerfot et à Yvias,
- que les CM1 seront répartis sur les deux classes de Kerfot.

L'organisation pédagogique qui permet le décloisonnement des CP pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture sera reconduit sous réserve de la reconduction de 1/2 poste ATSEM supplémentaire.

Réponse des mairies : Favorable

Remerciement de l'équipe enseignante.

Inscription école maternelle : demande pour faire un mot dans la presse et sur le site des mairies pour demander aux parents des enfants de PS de s'inscrire dès à présent et ce avant le **1<sup>er</sup> juin**.

Cela permet à l'équipe enseignante de prévoir à la fois l'organisation pédagogique des classes mais aussi de pouvoir proposer aux familles un temps de portes ouvertes individualisé.

Pour les enfants nés en 2020: inscription possible en PS dès à présent.

Pour les enfants nés en 2021: peuvent se manifester dès à présent pour une rentrée en septembre (si propriété acquise et en fonction des effectifs) ou bien en janvier 2024. L'accueil des TPS est limité à 4 places dans l'année afin d'avoir des effectifs de classe qui permettent d'accueillir correctement les tous petits.

Les parents concernés doivent au préalable s'adresser aux mairies qui se chargeront de relayer vers l'école.

## **II – Projets pédagogiques**

### **Yvias :**

Cycle piscine : la classe de CP/CE1 se rendra à la piscine de Paimpol les mardis et jeudis après-midi pour un cycle de 9 séances du 4 avril au 16 mai. (De 14h à 14h40 dans l'eau).

Projet théâtre CP/CE1 : la classe de madame Beaume a rencontré la troupe d'Yvias. Monsieur Mahé était ravi de cette démarche. Pour la poursuite de ce projet, Madame Beaume envisage de faire jouer une pièce aux enfants. Elle a réservé la salle le 18/06 après-midi et demande si la réservation est bien confirmée afin de prévenir dès à présent les parents.

Dans le cadre de l'éducation au développement durable, l'ensemble de l'école a bénéficié de la venue d'un intervenant du centre de tri Valorys.

Les deux classes de maternelle, continuent le projet école dehors et se rendent chaque semaine à la chapelle d'Yvias .

Marie, l'animatrice nature qui nous accompagne demande si elle pourrait voir la crypte de la chapelle pour envisager une visite en petits groupes avec les enfants. Nous avons trouvé beaucoup de traces d'animaux, il est possible selon elle d'y trouver d'autres traces intéressantes à observer.

*La mairie est d'accord pour la visite de la crypte et sa visite par les enfants par petits groupes.*

Dans cette découverte de l'environnement, nous allons prochainement travailler autour des nids. Sachant que des hirondelles nichent sous le préau, nous souhaiterions, avec l'animatrice nature faire faire des nids aux enfants pour les hirondelles et voir si les hirondelles s'approprient les nids en les plaçant sous le préau.

*La mairie est favorable au projet, mais il faudra songer à retirer ces nids au terme d'une saison complète d'expérience (l'année suivante).*

Concernant les sorties de fin d'année, celle des CP/CE1 est toujours à l'étude.

Les deux classes de maternelle feront soit une sortie au parcours du son à Cavan, soit une journée sur le thème de la découverte de l'environnement dans la poursuite de l'école dehors avec Marie, peut-être du côté de Poulafret et de la pointe de Guilben, cela reste à déterminer.

### **Kerfot :**

. Les CE2-CM1 participent actuellement à un cycle piscine qui se prolongera jusqu'au 31 mars.

**Les enseignantes remercient vivement les parents accompagnateurs et invitent les parents à s'inscrire à une formation pour obtenir l'agrément éducation nationale** dans le but d'encadrer les enfants dans l'eau. Ces agréments permettent de réduire les effectifs dans chacun des groupes de natation et donc d'améliorer la qualité des séances. La formation se déroule en deux parties ; une théorique (connaissance de l'activité, rôle et responsabilité de l'intervenant bénévole, éléments de sécurité, pratique pédagogique) et une pratique (sauter ou plonger en grande profondeur, enchaîner 25 m sans reprise d'appui, nager 10 m pour aller chercher un objet immergé à 1,50 m minimum et se stabiliser en surface pendant 10 secondes sans appui).

**Rappel important : étant donné l'effectif de la classe (> à 24), l'encadrement légal à respecter est de 3 personnes habilitées à prendre en charge un groupe lors des activités aquatiques (le maître nageur, l'enseignante et le parent agréé), ce qui veut dire que si le parent agréé n'est pas présent pour la sortie piscine , LA SORTIE EST OBLIGATOIREMENT ANNULÉE.**

**C'est pourquoi nous avons besoin de parents passant l'agrément natation pour l'école de Kerfot et d'Yvias.**

- Les deux classes ont bénéficié de l'intervention d'une personne de Valorys sur le thème du tri des déchets et du recyclage. Deux poubelles de tri sont désormais installées dans chacune des classes.
- les deux classes vont participer à une animation sur la confiance en soi et le respect.
- les deux classes travaillent actuellement les sciences avec pour support des blobs (des êtres unicellulaires capables de développer des compétences pour s'adapter aux variations de leur milieu) offerts par une maman d'élève. Un grand merci à elle ! Cette approche ouvrira une liaison avec une classe de 6<sup>ème</sup>.
- le 28 février, M. Richard, principal adjoint du collège Chombart de Lauwe viendra à l'école pour rencontrer les parents et leur présenter le collège.
- Le 28 mars, les CM2-CM1 passeront la journée au collège.
- Après les vacances de printemps, les deux classes participeront à un cycle tennis animé par Sylvain Dhennin , moniteur du club de tennis de Paimpol. Ce projet sera financé par l'Amicale laïque.

### **Opérations prévues sur le RPI cette année :**

- Les photos de classe auront lieu en fin d'année scolaire, la date n'est pas encore arrêtée avec le photographe.  
Les photos individuelles et de fratries ont rencontré un vif succès. Cette année, les commandes et les paiements se sont faits en ligne. Ce système sera reconduit l'année prochaine.
- L'exposition des travaux de fin d'année pour l'ensemble du RPI aura lieu comme convenu lors du précédent conseil d'école, dans la salle communale de Kerfot du 12/06 au 16/06. Nous remercions la mairie de Kerfot pour la mise à disposition de la salle.
- La kermesse organisée par l'amicale laïque aura lieu le 2 juillet à Kerfot.

### **III - Prise en charge CAR**

La demande de **rappel aux parents qu'ils restent responsables de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils soient remis à la personne qui accompagne la navette YVIAS-KERFOT** est faite.

En cas d'annulation du transport (neige, verglas, grève, ...) l'équipe enseignante/la mairie ne peut être portée responsable d'un enfant qui ne se serait pas présenté à l'école.  
*Ce point sera ajouté dans le prochain règlement intérieur.*

La demande de transmission des numéros d'appel d'urgence des enfants scolarisés à Kerfot aux personnels de la garderie dès le début d'année est nécessaire et réalisée chaque année. Une suggestion pour le périscolaire est faite : il faudrait faire établir une autorisation de prise en charge d'un enfant par un tiers (autre parent par exemple) et acceptation par ce tiers pour faire la liaison entre les deux écoles en cas d'absence du car (ce qu'ont fait plusieurs parents après les absences répétées du car).

Lors de l'absence du car, ni les mairies, ni les écoles n'ont été informées par la compagnie de transport de l'absence du service, les mairies se chargent de leur rappeler leur devoir d'information auprès des mairies et des écoles.

Les parents d'élèves demandent si la compagnie ne pourrait pas directement envoyer un sms d'alerte aux responsables légaux des enfants à l'instar de ce qui est fait dans le second degré (collège/lycée).

### **IV – Travaux**

Yvias :

- La demande d'augmenter le volume sonore du répéteur de la sonnette d'entrée est faite car cela reste très difficile d'entendre la sonnette.
- Le détecteur de présence de la lumière extérieure au niveau de l'entrée ne fonctionne pas, cela est signalé à la mairie.

Kerfot :

La demande d'une ouverture automatisée du portail de l'école est faite. La faisabilité de ces travaux sera étudiée par la mairie.

L'installation d'une signalisation de la sonnette est demandée afin de faciliter le dépôt de colis. La mairie répond favorablement à la demande.

## **IV – Questions diverses**

Les parents d'Yvias : il faudrait rappeler aux parents de ne pas se coller aux murs de l'enceinte de l'école avec leurs voitures car cela oblige les enfants à marcher sur la route et ne peuvent pas longer le mur, ce qui est plus sécurisant, il faut laisser un passage pour les piétons.

*La mairie va faire un mot de rappel.*

Les parents de Kerfot :

Il y a peu de retour des parents auprès de leurs représentants élus. La question d'un canal de communication entre parents pour faciliter les échanges est soulevée. Nous laissons le soin aux parents élus de s'en charger.

Mme Colin demande si un service minimum d'accueil peut être organisé lors des journées de mouvement social. Elle propose de mettre en place un groupe en ligne afin de s'organiser entre parents. Mme Samson-Raoul répond qu'un service minimum aurait été mis en place si des parents en avaient exprimé la demande. L'information d'un service minimum d'accueil et des personnes dénommées par la mairie pour organiser ce service sera présentée au prochain conseil d'école. Il est rappelé que la cantine est un service rendu aux parents et que la réglementation n'oblige pas la mairie à proposer un accueil sur ce temps.

La mairie de Kerfot : le temps de liaison, sur une demi-journée, du cycle 2 (CP/CE1/CE2) est-il reconduit cette année (visite de l'école de Kerfot par les CP/CE1 de cette année, rencontre avec leurs camarades et enseignante) ?

Les directrices des deux écoles sont favorables à cette rencontre, l'organisation de cette rencontre est en cours de préparation.

**Le prochain conseil de classe se déroulera le mardi 27 juin à 18h à Kerfot.**

Signatures :

Mme Frey

Mme Ravily